

CODE DE CONDUITE ET TENUE VESTIMENTAIRE

Dans un souci de respect des partenaires, des adversaires et des institutions scolaires qui accueillent les compétitions du sport étudiant, les élèves-athlètes et les entraîneurs qui les encadrent doivent respecter un code d'éthique qui préconise la dignité et le respect en matière de conduite et tenue vestimentaire.

Lorsqu'ils participent aux activités du sport étudiant, tant sur le terrain que partout sur le site de compétition (cafétéria, corridors, vestiaires, stationnement, etc.), les participants doivent faire preuve de jugement.

Code de conduite :

- L'utilisation du cellulaire (appels et textos) par les joueurs, entraîneurs et assistants lors d'une partie est interdite au banc des joueurs (à moins d'une urgence). Cette règle s'applique aussi pour les marqueurs. (à moins que le cellulaire soit utilisé comme chronomètre)
- Le nombre de personnes au banc des joueurs doit respecter les règles de la discipline sportive. Donc, aucun ami ou joueur inactif ne devrait être au banc des joueurs lors d'une partie.
- Seuls les marqueurs officiels peuvent être à la table des marqueurs.
- Les gestes d'intimidation, le langage inapproprié, la violence verbale et physique, les bagarres ou tout autre comportement qui ne respecte pas le code d'éthique pourra être sanctionné par le RSEQLL.
- La nourriture est interdite dans les gymnases.
- Chaque équipe est responsable de la propreté des lieux lors de son départ.

Nous vous invitons à prendre connaissance des devoirs des écoles (celle qui reçoit et celle qui visite)

Pour la tenue vestimentaire, la recherche de la simplicité, de la sobriété, de la retenue, de la propreté, de l'aisance et du bon goût devraient être les premiers critères qui guident les participants dans le choix de leurs vêtements.

Les élèves-athlètes, entraîneurs, délégués et officiels doivent porter des vêtements qui respectent les convenances du milieu de l'éducation et l'éthique du sport étudiant.

Par conséquent :

- Les participants aux événements ne porteront aucun signe d'appartenance à un groupe qui est susceptible de provoquer des affrontements entre élèves.
- Les participants ne porteront aucun signe de discrimination raciale ou sexuelle.
- Il sera interdit de se dévêtir dans les gymnases et sur le site d'entraînement (un vestiaire, une classe ou une salle de toilettes étant prévus à cette fin).
- Les accessoires tels que chaînes, « étrangleurs », bracelets ou colliers munis de pointes ainsi que les artifices dangereux seront interdits.
- Il sera interdit de porter casquette ou chapeau (ou tout ce qui couvre la tête) dans le gymnase.
- Il sera interdit de porter tout vêtement inconvenant dans le cadre d'une compétition sportive (ex : pyjamas, vêtements indécents ou tout autre vêtement jugé inapproprié. (éviter de porter des pantalons avec la fourche aux genoux).

Toute personne ayant subi un comportement inadéquat ou témoin d'un incident est invité à en faire part au RSEQLL.